

A I A B

Association Intercommunale Asse et Boiron
CoDir



Préavis no 01/2018

Exercice 2017 Rapport de Gestion et Comptes

Responsables : Franz Kneubühler – Anthony Hinder

Version 06.03.2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers.

Introduction

Conformément aux dispositions légales, en particulier les articles :

- 93 a) à g) de la loi du 28 février 1956 sur les Communes, les Associations de Communes, mise à jour le 1^{er} juillet 2005,
- 34 et suivant du Règlement sur la comptabilité des Communes, des Associations de Communes du 14 décembre 1979, mis à jour le 1^{er} avril 2004,
- 83 du Règlement du Conseil Intercommunal du 17 septembre 2008.

Nous vous présentons ci-après le rapport de gestion du Comité de Direction et les comptes de l'exercice 2017 que nous soumettons à votre approbation.

Le présent rapport relate les faits marquants et la marche de notre Association Intercommunale durant l'année 2017.

Administration Générale

Conseil intercommunal

Le Conseil Intercommunal a tenu 3 séances, sous la Présidence de M.Pierre Schaller et s'est prononcé sur 4 préavis.

Comité de Direction

Le Comité de Direction a tenu 5 séances et le bureau de CoDir 23 séances durant l'année 2017.

Suivi des observations et remarques des années précédentes

Par la Commission de Gestion :

Le rapport de la Commission de Gestion concernant l'exercice 2016 ne comportait aucune remarque ou modification que le CoDir aurait dû reporter ou exécuter pour l'exercice 2017.

Par le réviseur externe :

Il n'y a pas de remarques en suspens.

Par la Préfecture et le service des communes et des relations institutionnelles (SeCRI) :

Aucune remarque sur les comptes 2016.

Finances

Conformément à l'art. 35b du Règlement sur la comptabilité des Communes, le CoDir a mandaté un réviseur externe pour vérifier la comptabilité, les comptes de fonctionnement et le bilan. Le rapport du vérificateur a été remis à la Commission de Gestion du Conseil Intercommunal. Il est annexé au présent préavis.

Les comptes bouclent avec des totaux égaux de CHF. 4'763'138.33 contre CHF. 4'357'700.00 budgétisés.

Les totaux égaux au bilan sont CHF 31'519'282.51 pour 2017 contre CHF 30'179'903.76 pour 2016.

L'amortissement obligatoire est de CHF. 1'308'323.15.

L'augmentation des investissements en 2017 atteint CHF. 1'828'451.30.

Les emprunts par avances à termes fixes totalisent CHF. 30'210'500.00 au 31 décembre 2017 contre CHF. 29'313'500.00 au 31 décembre 2016.

Les montants à charge de :

		Comptes	Budget
l'AEE pour les locations :	CHF	2'151'137.10	2'173'420.00
des Communes pour le Bâtiment Swisscom :	CHF	0.00	0.00
des Communes pour la Piscine et le Parking :	CHF	547'030.76	495'700.00
des Communes pour l'Administration et les Finances :	CHF	80'963.56	77'440.00
des Communes pour les Sociétés civiles	CHF	65'892.17	71'950.00

Personnel de l'Association

Notre Intendant, Monsieur Yves Schwarzentrub, qui par sa disponibilité et sa compétence tant pour la gestion des bâtiments que celle des ressources humaines facilite le travail du CoDir. Nous le remercions.

Sur le site du collège secondaire de Borex-Crassier, cinq employés sont engagés pour un équivalent temps plein de 4.5.

Sur le site de la piscine de Chéserey, six employés sont engagés pour un équivalent temps plein de 5.1. Ils sont soutenus par des surveillants de piscine, travaillant sur appel et payés à l'heure.

Bâtiments

Bâtiment A-B-C

L'entretien courant a été fait dans les règles fixées pour ce type de bâtiment.

L'ECA a soldé les dégâts de la grêle du 20 juin 2013, par un montant de CHF 343'417.25, montant mis en fonds de réserve pour travaux futurs.

Halles de gym

L'entretien courant a été fait dans les règles fixées pour ce type de bâtiment.

Nous avons végétalisé les alentours de la halle de gym, ainsi que ceux du parking.

La réfection du toit plat de l'ancienne salle de gym est terminée, le décompte final n'est pas encore arrêté, une subvention a été accordée, elle sera déduite de l'investissement.

Restaurant scolaire

Le gros œuvre est terminé. Place aux entreprises du second œuvre.

Bâtiment Swisscom

L'enveloppement de ce bâtiment par la nouvelle construction est en phase finale.

Piscine

Les travaux de réfection des cunettes n'ont pas donné satisfaction, l'entreprise responsable doit réaliser des travaux sous garantie.

La modification des tarifs d'entrée est justifiée, malgré quelques courriers de contestation.

Les nettoyages journaliers ont été confiés à une entreprise de nettoyage externe afin de respecter les normes d'hygiène pour ce type d'infrastructure.

La piscine a comptabilisé 87'061 entrées avec un record en novembre de 10'057 entrées.

Terrain de sports

Le terrain de sports s'est terminé en 2016, mais nous avons encore reçu deux factures au début 2017 pour un montant de CHF 43'223.15.

Le préavis 02/2015 voté par le Conseil Intercommunal le 26 mars 2015 pour un montant de CHF. 1'542'000.00 a été largement respecté, grâce à l'adjudication des installations à une seule entreprise, le coût final est de CHF. 1'341'662.50.

Le Fonds du sport vaudois nous a attribué une subvention de CHF 78'000.00, subvention mise au fonds de réserve travaux futurs du terrain.

Remarques sur les rubriques

Les explications des rubriques qui « interpellent » sont commentées dans les comptes en annexe.

Conclusion

Vu ce qui précède, le Comité de Direction de l'Association Intercommunale Asse et Boiron vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal Asse et Boiron

- Dans sa séance du 27 mars 2018;
- Vu le préavis du CoDir N° 01/2018 « Rapport de Gestion et Comptes 2017 » et ses annexes ;
- Ouï le rapport de la Commission de Gestion ;
- Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Décide

1. D'approuver les Comptes de l'exercice 2017 tels que présentés,
2. De donner décharge au Comité de Direction Asse et Boiron de sa gestion pour l'exercice 2017.

Ainsi adopté par le Comité de Direction dans sa séance du 6 mars 2018 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal Asse et Boiron.

Au Nom du
Comité de Direction

Le Président S. Mély La Secrétaire M. Bardel

